

Quelle(s) forêt(s) pour demain ?

Colloque de Trois-Ponts le 3 septembre 2021

Organisation : Centre culturel Stavelot-Trois-Ponts en collaboration avec le collectif « Forêt »
Avec le soutien de la fondation Be Planet et Elia
Personne de contact : Edith Lambert 0471-226883 edith@ccstp.be

Prise de notes et compte rendu: Jean-Philippe Legrand (éd. Mémoires ardennaises – www.memoire-ardennaises.be).
Commentaires en notes et isolés par des crochets []. Ce document est composé pour être imprimé en recto-verso, de sorte que chaque intervention, ou presque, occupe une feuille (2 faces A4). Finalisé le 15/09/2021.

Le public : une centaine de participants : environ 30 propriétaires, 6 élus, 30 institutionnels, 10 gestionnaires/entrepreneurs, 9 chasseurs et 16 naturalistes.

Modération: Anne KLEIN et Didier FORTEMAISON, de la Fondation Rurale de Wallonie (www.frw.be/)

Programme: AM : Etats des lieux - PM : Partageons nos expériences

Mot de bienvenue. Brève remise en contexte de la démarche Marie MONVILLE, échevine en charge de la Forêt à Stoumont et membre du collectif "Forêt" (cf. p. 29).

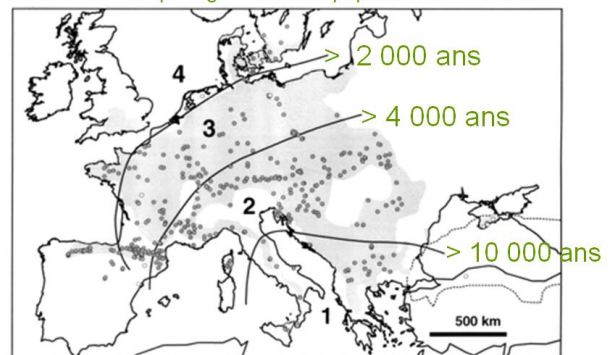
IL ÉTAIT UNE FOIS NOS FORÊTS. D'OÙ VENONS-NOUS ?

par **Thierry KERVYN**,
Spécialiste des forêts anciennes
Département d'Étude du Milieu naturel et agricole

1) Evolution des forêts en Wallonie depuis la dernière glaciation

Après cet événement, il y a 20.000 ans, ici, c'est la toundra, puis s'ensuit le réchauffement. Le hêtre recolonise l'Europe du Sud vers le nord-ouest. Les Alpes constituent une barrière pour les espèces venant d'Italie, mais d'autres arrivent des Balkans. La civilisation du néolithique dite "rubanée" (t. de poterie en raison d'ornements en forme de ruban) nous a laissé des tessons d'environ 5200 ans av. J.-C. démontrant l'usage du brai¹ de bouleau comme colle de poterie.

Recolonisation post-glaciaire des populations de hêtre



A l'époque romaine, les défrichements s'accroissent ; la culture sur brûlis du néolithique laisse place à une agriculture plus structurée dont les traces perdurent longtemps. Même dans la forêt actuelle (2000 ans plus tard, donc), on retrouve des sites cultivés : structure du sol (terrasses) et composition (teneur du sol en phosphore - un amendement de l'époque - supérieure aux alentours).

La période Moyen-Âge conduit à plus de pression sur la forêt, par les droits d'usages et l'accroissement du bétail. Lors de la peste noire au XIV^e s. un allègement de cette pression est notable. Aux XVI^e et XVII^e siècles, augmentation des besoins en bois de charpente, bois de marine et en charbon de bois (not. en

¹ Le **brai de bouleau** : Fabriqué à partir du traitement thermique de l'écorce et utilisé pendant au moins 50 000 ans, par des tribus préhistoriques, ce goudron végétal est considéré comme le plus ancien matériau synthétique connu et la plus ancienne colle.

Wallonie, forte sidérurgie préindustrielle). Un haut-fourneau [époque non précisée] requiert 4000 hectares de forêts annuels, Or, il y a 40 fourneaux recensés²...

2) Evolution des forêts en Wallonie depuis le XVIII^e s.

Une analyse de la carte de Ferraris (1770-1778) nous montre la répartition des feuillus à la fin du XVIII^e siècle. La détection des restes d'anciennes meules (8-10m de diamètre) de production de charbon de bois au Lidar révèle la présence de 80.000 aires de faulde sur le territoire wallon. Surexploitation manifeste : le volume exigé en charbon de bois dépasse la capacité de la forêt.

Autres dates clés :

1820 : Mise en vente des forêts domaniales

1850 : Recul de l'activité charbonnière grâce à la houille

1888 : Création des Eaux & Forêts, de la SRFB (Société Royale Forestière de Belgique) et du Conseil Supérieur des forêts

3) L'ancienneté des forêts wallonnes

La comparaison d'une carte de 1864-1872 à celle d'aujourd'hui montre l'intensité du passage des feuillus aux résineux.³

La carte de Ferraris présente 433 000 hectares de forêts. Le XIX^e s. voit la perte de 136 500 ha. Le XX^e s. connaît un reboisement en feuillus et en résineux principalement, notamment sur les landes et tourbières. [cf. Loi du 25/3/1847]

La situation aujourd'hui est en Wallonie :

1/3 de forêt ancienne subnaturelle (= forêt ancienne restée feuillue sans interruption depuis le XVIII^e s.)

1/5 transformation en résineux de la forêt ancienne

1/5 de boisement de feuillus sur des terres agricoles

1/4 de boisement de résineux sur des sols marginaux

[Voir la carte "Ancienneté des forêts actuelles"- Walonmap]

4) Enjeux liés à la continuité temporelle

1) Un intérêt biologique en termes de biodiversité ; que la forêt perdure avec plantes, flore, champignons...

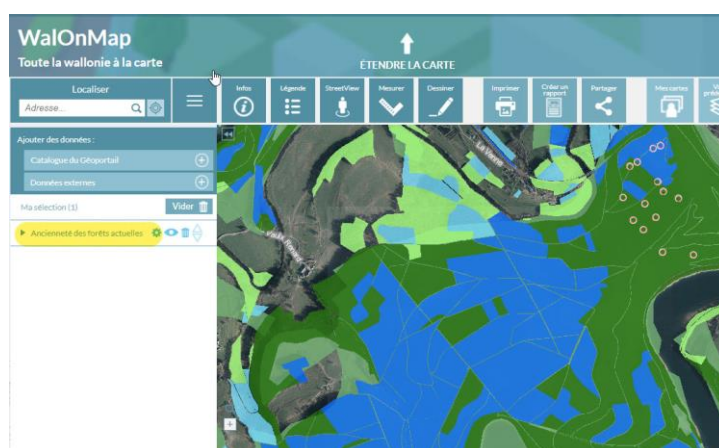
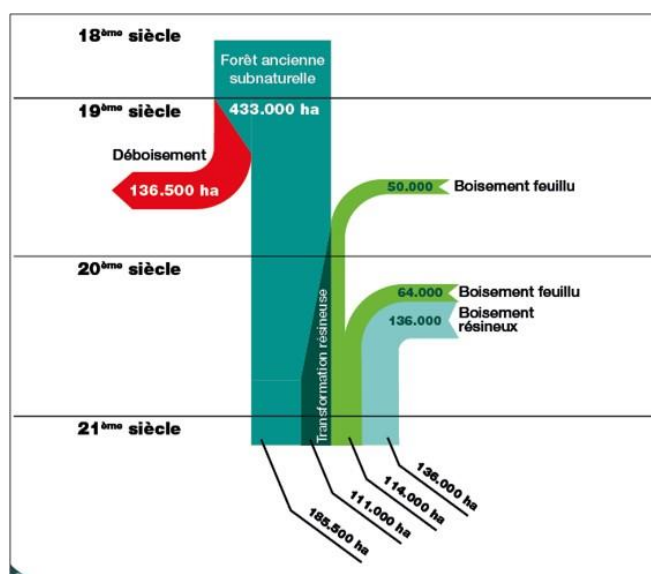
2) La résistance/résilience : Les racines anciennes ont mieux exploité les failles et fracturé les roches, et permettent un meilleur accès aux ressources phréatiques.

3) Amélioration du stockage de l'eau.

4) Amélioration du recyclage des éléments.

² Consulter à ce sujet le travail de B. Hardy, J. Dufey et P. Defourny *La détection des aires de faulde en milieu forestier à l'aide du Lidar*, 2017, disponible en ligne.]

³ Ces cartes sont visibles sur <https://geoportail.wallonie.be/walonmap> → (en h. à dr.) "Fond de plan et voyage dans le temps"



HISTOIRE ET ÉVOLUTIONS DES FORÊTS WALLONNES... ... OU L'ENVIRONNEMENT ANTHROPIQUE

Par Pierre-Alain TALLIER

Spécialiste de l'histoire de la forêt belge contemporaine
Chef de Département Bruxelles aux Archives de l'État

Question : Quel est votre archétype de la forêt wallonne ?

Réponse : Quel que soit votre choix, **il s'agit d'une forêt façonnée par l'homme !**

Et ça va encore changer à cause du changement climatique. Certains arbres ne vont pas suivre; nous allons devoir intervenir...

1. Quatre aspects fondamentaux.

La forêt dépend

1. **du lien avec le monde rural** (bois de construction, bois de feu, essartage, droit d'usage... Ce lien s'est délité avec le temps);
2. **des contingences économiques et des débouchés** (commerce du bois et produits forestiers);
3. **des politiques publiques** (les prescriptions des élus);
4. **de l'évolution de la densité de la population**: urbanisation, fréquentation, développement des voies de communication. La voirie, le vicinal, etc. grignotent de plus en plus la forêt.

Bref, les forêts sont devenues un enjeu et un objet de consommation.

2) La forêt sous l'Ancien Régime jusqu'à ce jour

La forêt domaniale: 72000 ha

Les forêts communes: 140.000 ha

Les forêts privées laïques: 160 000 ha

Les forêts ecclésiastiques: 59000 ha

Au cours de l'évolution, on est passé de la futaie aux taillis sous futaie, puis au taillis simple.

NB 1 : On parle d'"appauvrissement", mais la forêt reste toujours liée à une utilisation humaine. C'est davantage une *adaptation* qu'un appauvrissement.

NB 2 : On parle d'une forêt comme uniforme, mais la forêt était en réalité variée. Par exemple, sa configuration est intensive au nord et extensive au sud.

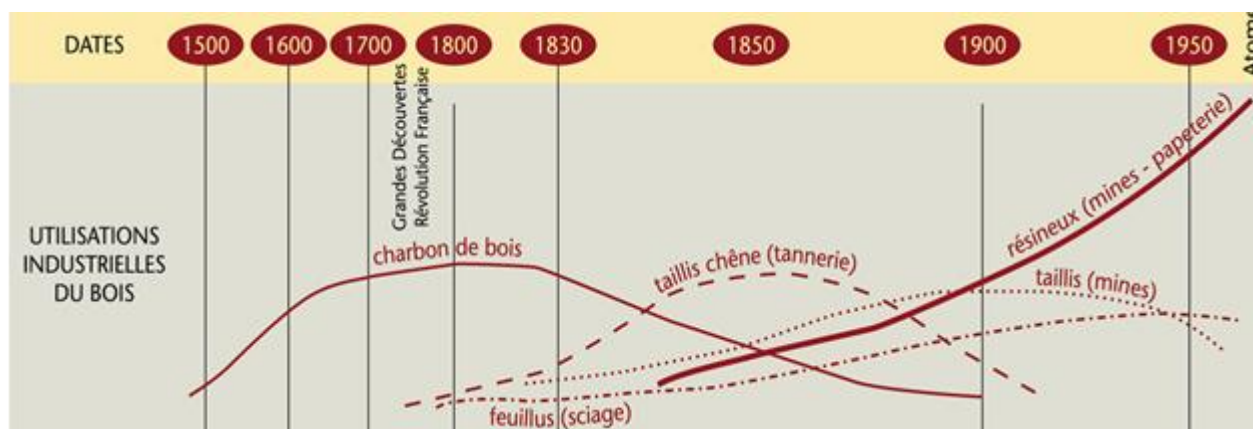
En cette fin du XVIII^e siècle, on est en présence d'une gestion séculaire sans grande innovation.

Evolution :

Après la Révolution, sous le régime français, il y a un accroissement de la forêt d'État (+ 63 000 ha) et une unification de l'administration forestière. Sous l'autorité des Pays-Bas (1815-1830), considérant que l'on peut amener du bois par la mer, le bois indigène n'est plus une ressource indispensable et dès lors, feu vert aux défrichements et à l'aliénation de la forêt domaniale (elle comptait 100 000 ha, on en vend 74000). Durant la période belge (après 1830), on continue un moment cette politique de Guillaume Ier, puis se met en place une véritable politique forestière : les forestiers privés et publics se mettent à gérer la forêt conjointement, par exemple dans le choix des essences. À la suite de la Première Guerre mondiale,

l'annexion des Cantons de l'Est apporte 33 000 hectares à la forêt wallonne. Enfin, depuis 1983 - "période wallonne" -, on travaille à rechercher l'équilibre entre les intérêts économiques et les loisirs/le tourisme.

Schéma de l'évolution de l'utilisation industrielle du bois.



3) Situation actuelle

Aujourd'hui, le citoyen s'exprime, il entre en jeu. Et des questions se posent :

- comment va-t-on faire, avec le changement climatique ?
- comment va-t-on préserver la forêt publique contre l'aliénation ?
- les forêts non productives ("réserves intégrales") ne devraient-elles pas être limitées aux espaces véritablement improductifs ? On sent poindre la volonté de divers groupes de pression de placer de plus en plus de forêts dans cette catégorie. Cette tendance est en contradiction avec le développement durable, qui vise une adéquation entre la préservation de la nature sans délaissier la satisfaction des besoins sociaux et économiques. Le bois que nous ne produirons pas en Wallonie devra être produit ailleurs !

